



TUNISIE

**DISCOURS DE M. ABDELWAHEB ABDALLAH
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES
DEVANT LA 61ÈME SESSION
DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES**

NEW YORK, 26 SEPTEMBRE 2006

Vérifier à la lecture

Madame la Présidente,

Il me plaît à l'occasion de votre élection à la Présidence de la 61^{ème} session de l'Assemblée Générale des Nations Unies, de vous adresser, à vous-mêmes et à votre pays, le Bahreïn frère, nos félicitations les plus sincères, convaincus que votre compétence et expérience enrichiront les travaux de cette session et contribueront à sa réussite.

Il m'est également agréable de louer les efforts inlassables fournis par votre prédécesseur, M. Jan Eliasson, pour la réalisation d'un nombre de recommandations du Sommet du Millénaire + 5, sur la réforme de notre Organisation et l'adoption de deux résolutions créant le Conseil des Droits de l'Homme et la Commission de la consolidation de la paix.

Mes remerciements s'adressent également à M. Kofi Annan, Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies pour les efforts louables qu'il ne cesse de déployer au service du renforcement du rôle de l'Organisation. Grâce à son savoir faire et à sa persévérance, un consensus a pu être atteint sur plusieurs questions complexes à l'instar de la réforme de l'Organisation qui a franchi d'importantes étapes.

Madame la Présidente,

Nous enregistrons avec satisfaction les étapes importantes accomplies depuis le Sommet du Millénaire + 5 et portant sur la réforme de l'Organisation pour lui conférer davantage d'efficacité de façon à contribuer à la consécration de la justice et de l'équilibre dans les relations internationales.

Nous réaffirmons la nécessité de conférer une plus grande transparence à l'action du Conseil de Sécurité et de poursuivre les efforts pour parvenir à un consensus sur son élargissement, en vue d'une représentation plus équitable des parties internationales, à même de permettre à cet Organe de s'acquitter de ses fonctions principales dans le cadre du dialogue et de la concertation. Nous appelons également au renforcement des attributions de l'Assemblée Générale et à la revitalisation de son rôle pour conférer plus d'efficacité à ses travaux.

La Tunisie, qui a eu l'honneur de faire partie de la première composition du Conseil des Droits de l'Homme, réaffirme sa volonté de poursuivre sa participation active aux travaux de ce nouvel organe onusien, contribuant ainsi à la réalisation des objectifs nobles pour lesquels il a été créé, notamment le respect des Droits de l'Homme dans leur globalité.

Madame la Présidente,

Le monde d'aujourd'hui connaît des mutations aussi bien nombreuses que rapides sur les plans sécuritaire, politique, économique et social. Certaines questions internationales demeurent, cependant, sans règlement.

La Tunisie, qui a appuyé le Processus de paix au Moyen-Orient depuis son lancement et qui n'a cessé d'appeler au dialogue, à la négociation et au recours à la légalité internationale, réitère encore une fois la nécessité de trouver une solution juste, durable et globale au conflit israélo-arabe, permettant aux peuples de la région de vivre dans la paix et la sécurité.

Face au blocus et aux souffrances subis par le peuple palestinien frère, la Tunisie exhorte la communauté internationale à assurer au peuple palestinien une protection internationale urgente. Elle renouvelle son appel aux parties agissantes, principalement le Quartet, en vue de réunir les conditions nécessaires pour la relance du Processus de paix, sur tous les volets, en harmonie avec les efforts déployés par les Etats arabes, permettant ainsi au peuple palestinien de recouvrer ses droits nationaux et légitimes et en premier lieu la création de son Etat indépendant et à la Syrie et au Liban leurs territoires occupés.

La Tunisie, tout en réitérant sa solidarité avec le Liban frère, suite à l'agression israélienne qui a occasionné des victimes parmi la population civile et des dégâts matériels importants, exhorte la communauté internationale à contribuer à la reconstruction du Liban et exprime sa satisfaction quant aux résultats de la récente Conférence des donateurs à Stockholm.

La Tunisie forme l'espoir de voir le peuple irakien frère parvenir, dans le cadre du processus politique, à une solution appropriée à ses causes nationales, lui permettant de préserver son unité nationale et de garantir sa sécurité et sa stabilité pour qu'il puisse se consacrer à la reconstruction.

Madame la Présidente,

Les défis auxquels la Communauté internationale fait face et notamment l'extrémisme et le terrorisme requièrent de la communauté internationale d'intensifier ses efforts et sa coopération en vue de relever ces défis.

La Tunisie qui a été parmi les premiers pays à mettre en garde contre les dangers de ce phénomène, renouvelle son appel à la tenue sous les auspices des Nations Unies d'une conférence en vue de l'élaboration d'un code de conduite international pour la lutte contre le terrorisme engageant toutes les parties.

La Tunisie a également appelé au traitement des causes profondes du terrorisme, notamment l'injustice, la politique de deux poids deux mesures ainsi que les conditions économiques et sociales qui engendrent la frustration et la marginalisation.

C'est dans cet esprit que la Communauté internationale a adopté l'initiative tunisienne portant sur la création d'un Fonds Mondial de Solidarité dans l'objectif de contribuer à la lutte contre la pauvreté et la marginalisation en vue de parvenir à une approche de développement plus solidaire et plus équitable. Nous formulons l'espoir que toutes les parties concernées déploient davantage d'efforts pour la mobilisation des fonds nécessaires à l'opérationnalisation de ce mécanisme.

Madame La Présidente,

La diffusion de la culture de la tolérance et du dialogue et le respect des symboles religieux de toutes les nations s'imposent aujourd'hui comme étant une nécessité urgente pour le rapprochement, la compréhension et la solidarité entre les peuples et comme moyen pour l'avènement de relations internationales constructives, fondées sur la modération et le respect des spécificités des nations et des civilisations et sur le rejet de la violence, de l'extrémisme et du fanatisme.

Ainsi, forte de sa conviction de ces principes, la Tunisie a été à l'origine de nombreuses initiatives, notamment l'adoption, en 1995, de la Charte de Carthage pour la tolérance, l'appel de Son Excellence le Président de la République, Zine El Abidine Ben Ali, sur la pédagogie de la tolérance, l'appel de Tunis en 2001, en faveur du dialogue des civilisations ainsi que la création de la Chaire Ben Ali pour le dialogue des civilisations et des religions.

Madame La Présidente,

La réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement rencontre, en dépit des efforts consentis, des difficultés qui nécessitent la mobilisation de toutes les composantes de la communauté internationale, et particulièrement les pays industrialisés notamment pour le financement du développement et l'accélération du rythme du transfert technologique au profit des pays du Sud.

Dans le cadre du renforcement des ressources des pays en développement, la Tunisie réitère son appel à l'annulation des dettes des pays les moins

développés et au recyclage de la dette des pays à revenu intermédiaire en la transformant en investissements dans des projets de développement prioritaires pour ces pays.

Madame La Présidente,

Partant de sa conviction que le fossé numérique constitue l'un des principaux défis du développement, la Tunisie a pris l'initiative d'appeler à l'organisation d'un Sommet Mondial sur la Société de l'Information, sous l'égide des Nations Unies et a eu l'honneur, d'abriter en novembre 2005, la deuxième phase de ce Sommet. La phase de Tunis a été couronnée par d'importants résultats permettant une vision internationale novatrice, ayant pour objectif, à travers l'« Agenda de Tunis » et la « Déclaration de Tunis », la réduction de la fracture numérique et l'instauration des fondements de la société du savoir.

Nous restons confiants que les résultats de ce Sommet bénéficieront de l'intérêt et du suivi actifs des Nations Unies, de ses Institutions spécialisées et de toutes les parties concernées par les technologies de l'Information et de la Communication.

Madame la Présidente,

La Tunisie a consacré tous ses efforts pour rejoindre les pays avancés et ce, dans le cadre d'une vision avant-gardiste préconisée par le Président de la République, Zine El Abidine Ben Ali et qui englobe les domaines politique, économique, social et de développement. Cette vision s'est concrétisée par un ensemble de réformes profondes, dont les résultats sont le renforcement du processus démocratique, la diffusion de la culture des droits de l'homme, dans les mentalités comme dans la pratique, la consécration des libertés publiques, la participation de toutes les composantes de la société tunisienne dans la vie politique, dans le cadre du respect de l'Etat de droit et des institutions.

D'autre part, les acquis économiques et sociaux réalisés par la Tunisie ont permis à notre pays de figurer en position honorable parmi les pays bénéficiant des plus hauts indicateurs de développement humain, ce qui a valu à la Tunisie la considération des Institutions financières internationales et des Organes spécialisés des Nations Unies. La Tunisie poursuit cette œuvre de réformes et de réalisations avec détermination et persévérance.

Madame la Présidente,

La Tunisie œuvre, dans son environnement maghrébin, arabe et méditerranéen, à renforcer les liens de coopération et de solidarité et à promouvoir le dialogue et la concertation entre les différents partenaires, de manière à consolider les fondements de la paix, de la sécurité et de la stabilité et à concrétiser les aspirations des peuples de la région pour le développement global et la complémentarité économique.

L'édification du Maghreb arabe demeure pour la Tunisie un choix stratégique constant et un acquis civilisationnel pour les peuples de la région, sur la voie de la complémentarité et de l'intégration entre les pays maghrébins. La Tunisie continue d'œuvrer, de concert avec les pays frères, à la consécration de ce processus dans l'intérêt des peuples de la région.

Notre pays s'emploie également à approfondir ses liens étroits avec les pays de l'Union Européenne dans le but d'instaurer un partenariat solidaire qui, nous l'espérons, se consolidera dans le cadre du respect mutuel et du dialogue et ce au service des intérêts partagés de toutes les parties.

Fidèle à sa dimension africaine, la Tunisie s'emploie à soutenir la marche de l'Union Africaine, la mise en place de ses institutions et leur dynamisation, ainsi que la consolidation de son rôle dans la réalisation du développement solidaire, de la sécurité et de la stabilité sur l'ensemble du continent.

C'est dans ce contexte que la Tunisie a participé résolument aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies et notamment en Afrique, convaincue de la nécessité pour la communauté internationale de conjuguer ses efforts en vue de la consolidation des fondements de la sécurité et de la paix à travers le monde.

Etant fermement convaincus que l'avenir de notre continent incombe aux africains eux-mêmes et que son développement repose essentiellement sur ses propres capacités, il n'en demeure pas moins important de souligner que notre continent a besoin de plus de soutien et d'assistance de la part de la communauté internationale pour qu'il puisse relever les défis auxquels il fait face et réaliser les aspirations de ses peuples.

Madame la Présidente,

Le lien étroit et l'interconnexion entre la paix, la sécurité, le développement et la stabilité dans le monde d'aujourd'hui nécessitent le renforcement des efforts de tous les pays et ce, dans le cadre multilatéral, sur la base du dialogue,

de la concorde et de la solidarité, pour trouver des solutions appropriées aux défis qui se posent. Nous sommes convaincus, que l'ONU demeure le cadre idoine pour résoudre les questions pressantes conformément aux valeurs et aux principes contenus dans sa Charte.

Je vous remercie de votre attention.